

## Analyse de la production et de l'évolution du prix de gros de l'électricité en France en 2021

Cette analyse a été faite à partir des données fournies par RTE (Eco2mix) pour la production d'électricité et de l'ENTSOE pour les prix du marché de gros français par heure day-ahead (pour le jour suivant).

Pour les données RTE seule la puissance appelée en début d'heure a été retenue, et la production électrique a été estimée constante toute l'heure durant. La puissance installée a été reprise des données RTE, mais pour l'éolien et le solaire il s'agit d'une estimation de la puissance moyenne de l'année.

Pour l'import/export la convention RTE a été conservée, signe négatif aux exportations, positif aux importations.

Trois pages de tableau, l'analyse de 2020, celle de 2021, la comparaison entre chaque année.

**La consommation d'électricité** a augmenté de 4 % en 2021, corrigeant la baisse de 2020 liée au virus. Les exportations ont augmenté (+ 6,9%) et le solde net import/export n'a guère changé malgré le doublement des importations qui reste néanmoins faible à 1,2 % du total de la production.

**La production d'électricité** a évolué de la façon suivante :

- recul de la production d'électricité à partir du gaz et du fioul devenus trop cher, mais multiplication par 2,7 de celle à partir du charbon (qui reste néanmoins très faible à 0,8 % du total de la production),
- meilleure production d'électricité nucléaire (+ 7,5%),
- recul de la production d'électricité éolienne (- 8,7%) malgré une augmentation de la puissance installée de 9,1 %. L'année 2021 a été moins ventée que 2020, le taux de charge moyen des éoliennes en France a baissé de 16,2 %. L'intermittence de l'éolien est aussi pluriannuelle.
- Très forte intermittence de la production éolienne qui est à son minimum de 55 MW le 12 août à midi et à son maximum de 14 482 MW le 13 mars à midi, soit 263 fois plus !
- le taux de CO2 n'a guère augmenté (+ 3%) et reste de loin le plus faible parmi les grands pays industriels.

**Le prix de gros de l'électricité** a explosé, suite à la hausse du prix du gaz naturel et de la taxe carbone.

Le prix horaire moyen pondéré sur le marché day-ahead a été de 115 € par MWh en 2021, contre 33,9 € en 2020, une augmentation de 240 %. Il a atteint 620 € le 21 décembre à 17 h.

Le prix moyen pondéré du MWh éolien est un peu inférieur à 102 € mais devient supérieur à celui garanti par les mécanismes de subventionnement, obligation d'achat comme complément de rémunération. Légalement les opérateurs éoliens ne peuvent pas sortir facilement de ces mécanismes ... Vont-ils faire le pari financier de renoncer à ces dispositifs pour les nouveaux projets, de retarder le repowering pour exploiter les sites anciens dans des conditions financières plus favorables ?

**Le président de la CRE** a affirmé lors du colloque annuel de l'Union française de l'électricité (UFE) le 14 décembre :

*« Si on avait suivi la feuille de route des énergies renouvelables telle qu'elle était prévue il y a deux ans, on n'aurait pas de crise. Je pense qu'on n'aurait pas de crise si on avait 3 gigawatts de plus »,*

Une déclaration démentie par les faits :

- en décembre 2021, 3 Mégawatt d'éolien n'aurait diminué les importations d'électricité française que de 17 %,
- le 21 décembre à 17 h , à l'heure où le prix de l'électricité a été maximum, 620 € MWh, les 18 GW d'éoliennes françaises ne produisait que 1,55 GW (2,3 % de la production électrique totale, un taux de charge de 8,6 %).

## **Guern, après 16 ans les éoliennes construites illégalement doivent être démantelées.**

« À la suite de la décision récente du Conseil d'État rejetant le recours en référé, le préfet, a décidé, le 6 janvier 2022, de signer un arrêté de suppression du parc (équivalent au démantèlement) », a indiqué la préfecture.

Un site éolien construit en 2008 alors que le permis de construire était contesté devant la justice administrative. Un permis de construire annulé en 2009, annulation confirmée en cassation en 2012. Et un site éolien industriel éolien qui continue de fonctionner en janvier 2022 ...

<https://www.letelegramme.fr/morbihan/guern/eoliennes-de-guern-le-prefet-du-morbihan-or-donne-leur-demantelement-10-01-2022-12902539.php>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/morbihan/eoliennes-de-guern-morbihan-le-prefet-ordonne-le-demantelement-du-parc-eolien-declare-illegal-2410294.html>



## **Pétition sur le bruit éolien**

La pétition sur le bruit éolien présentée au Parlement Européen par 4 associations : Vent de raison (Belgique), Bundesinitiative Vernunftkraft (Allemagne), Fed et Vent de Colère (France) a été examinée par la commission pétition le lundi 10 janvier.

Le résultat évident de l'audition d'hier est la poursuite de la pétition et l'intérêt de différents députés et groupes politiques européens. La commission PETI va demander maintenant des actions concrètes à la Commission européenne et/ou aux autres commission ou services du Parlement européen.

Voir la vidéo de l'audition par la commission pétition du Parlement Européen à partir de 18:07 (en anglais) :

[https://multimedia.europarl.europa.eu/en/webstreaming/peti-committee-meeting\\_20220110-1645-COM-MITTEE-PETI](https://multimedia.europarl.europa.eu/en/webstreaming/peti-committee-meeting_20220110-1645-COM-MITTEE-PETI)